PHOTO RICHARD LEVESQUE

Entre les tours
La façade de la cathédrale de La Rochelle

Richard LEVESQUE

La Rochelle, cathédrale Saint-Louis.

La façade de Saint-Louis de La Rochelle, élevée à partir du milieu du XVIIIe siècle sur des plans de Jacques V Gabriel, est inhabituelle pour une cathédrale française. Il en existe seulement trois autres de ce type, Nancy et Versailles, consacrées en 1754[1], et Montauban en 1739, trois ans avant la pose de la première pierre rochelaise. Comme pour cette dernière, il s'agissait pour le pouvoir royal de restaurer l'autorité de l'Église en dressant un manifeste du catholicisme triomphant au cœur de ces deux anciennes places fortes protestantes.

L'architecte du roi

Le modèle retenu est une adaptation de la formule-type de l'architecture religieuse post-guerres de Religion. Cette élévation à deux ordres superposés, volutes latérales encadrant un niveau supérieur étroit et fronton sommital, apparaît dans l'Italie du Quattrocento avant d'être reprise par Vignole sur la façade romaine du Gesù : une façade que Gabriel avait découverte en 1689, lors d'un voyage en Italie avec Robert de Cotte, son ami et collègue pendant quelques années au sein de l'agence de Jules Hardouin-Mansart et qui fournira une étude

PHOTO RICHARD LEVESQUE

Montauban, cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption, façade sur un projet de Jules Hardouin-Mansart, puis Robert de Cotte.

1. Mais Notre-Dame-de-l'Assomption de Nancy n'est pas encore rattachée au royaume de France à cette date et Saint-Louis de Versailles ne deviendra cathédrale qu'en 1843.

pour la façade de la cathédrale… de Montauban. En France, Guillaume Philandrier est précurseur et adopte ce schéma dès 1550 comme édicule de couronnement de la façade gothique de Rodez ; mais il faut attendre le premier tiers du XVIIe siècle pour qu'il commence à s'imposer sur des églises neuves du royaume.

À La Rochelle, et après de multiples propositions avortées, un arrêt du Conseil d'État autorise en 1734 l'édification de cette cathédrale souhaitée par le roi il y a plus d'un siècle, à l'issue du Grand siège. Six ans plus tard, et grâce au soutien actif du cardinal de Fleury, le projet débute avec l'obtention d'une subvention royale de 100 000 livres et la mise à disposition du premier architecte du roi, Jacques V Gabriel. Cet héritier d'une longue dynastie d'architectes est alors au fait de sa gloire[2]. Maître d'œuvre des résidences royales à Fontainebleau, Versailles et La Muette, urbaniste pour les villes de Rennes, Lorient et Bordeaux, ingénieur des ponts à Blois et Nantes, auteur à Paris et en province d'hôtels particuliers, immeubles, hôpitaux, collèges… Jacques V a une activité d'une ampleur alors sans équivalent dans l'architecture civile. En revanche ses églises sont presque inexistantes, sinon deux modestes chapelles à Orléans, pour l'Hôpital général et l'Hôtel Dieu. La Rochelle sera l'exception.

Le 2 juillet 1741, Gabriel écrit à l'Intendant Charles Barentin que « la cathédrale ayant été décidé[e], hier, par Son Eminence [il a] reçu ordre de travailler aux plans »[3]. Il les signe le 8 février 1742, les met « dans une boîte de fer-blanc […] enveloppés de toile cirée pour que rien ne puisse se gâter » et les expédie à La Rochelle : cinq y sont toujours conservés[4]. Ce sont ceux d'une église en croix latine, avec quatre travées de nef flanquées de chapelles, un transept médian très faiblement débordant et un chœur de trois travées avec abside semi-circulaire à déambulatoire. Un plan d'origine médiéval remis en honneur dans les années 1650 par l'un des édifices d'avant-garde de ces années, l'église Saint-Roch de Jacques Lemercier. Gabriel le reproduit quasiment à l'identique ; il en duplique aussi l'élévation intérieure, avec piles cruciformes cantonnées de pilastres doriques sur stylobate, éclairage direct de la nef par de hautes fenêtres en plein cintre, voûtes en berceau à pénétrations, entablement dorique continu, coupole sur pendentifs à la croisée et chapelles latérales indépendantes.

PHOTO RICHARD LEVESQUE

La Rochelle, croisée du transept.

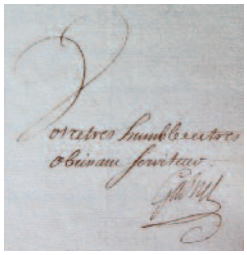

PHOTO RICHARD LEVESQUE

Signature de Gabriel, 24 mars 1742, « Votre très humble et très obéissant serviteur ». AD 17 G6.

PHOTO RICHARD LEVESQUE

La chapelle de la Vierge. Dessin de Gabriel, AD 17, 77 Fi 4, détail.

Un pré-étude parisienne…

Une autre réalisation parisienne de Lemercier a joué un rôle essentiel pour la cathédrale Saint-Louis, l'Oratoire du Louvre, une des premières églises dressées sur le mode « romain »[5]. Gabriel en retient pour La Rochelle l'un de ces agencements les plus remarquables, un chevet à volumes individualisés, avec chapelle mariale ovale autonome en prolongement de l'abside et étroite tourelle d'escalier circulaire extérieure. Il connaît d'autant mieux l'Oratoire, resté

PHOTO RICHARD LEVESQUE

Jacques V Gabriel, par J.-L. Lemoyne, 1736, Paris, musée Jacquemart-André.

2. Voir bibliographie A.

3. Sauf mention contraire, toutes les citations proviennent des courriers de Jacques V Gabriel et de son « Devis des ouvrages…», La Rochelle, archives départementales de la Charente-Maritime, G5 et G6.

4. Encre sur papier, rehaussée de lavis et aquarelle, AD 17, 77 Fi 1 à 5.

5. Voir bibliographie B.

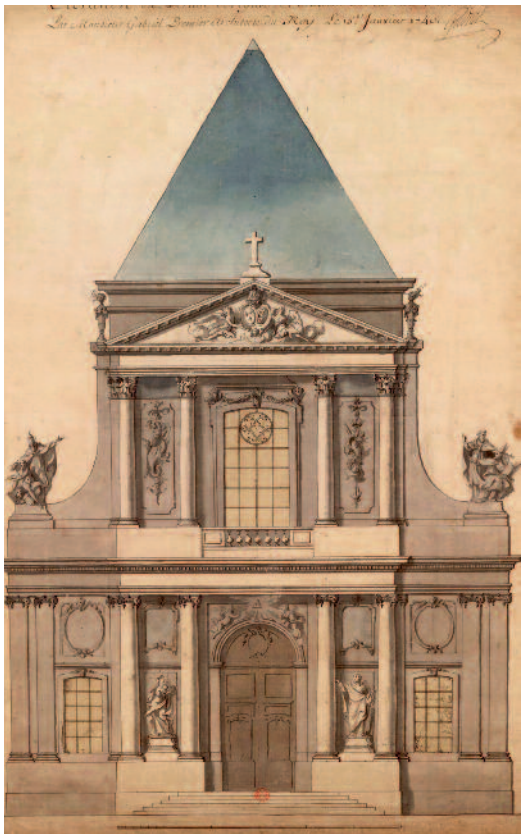

PHOTO BNF

« Elevation du Portail de l'Eglise de l'Oratoire sur la rue S. honoré Par Monsieur Gabriel Premier architecte du Roy Le 15e Janvier 1740. », dessin à la plume, rehaussé à l'encre de Chine et à l'aquarelle, 53 cm x 35,3 cm. Bibliothèque nationale de France, collection Destailleur, Réserve Fol-Ve-53.

inachevé depuis les années 1630, qu'on l'avait sollicité pour sa façade. Envoyée le 15 janvier 1740, son épure n'avait pas été retenue. Dix-huit mois plus tard, nul doute qu'il y songe encore lorsqu'on lui confie le dossier rochelais. On retrouve en effet à La Rochelle des pilastres pour les travées latérales et le même portique axial, « avec quatre colonnes […] et au-dessus de leur entablement quatre autres colonnes à l'aplomb […] couronnées d'un grand fronton ». Même jeu également sur les ouvertures, majoritairement en arc segmentaire, sauf le portail central en plein cintre. Il reprend jusqu'à certains détails, comme le couronnement surhaussé de la fenêtre haute souligné par une corniche horizontale sur de

PHOTO RICHARD LEVESQUE

Les « chérubins groupés », du transept oriental de La Rochelle. Dessin de Gabriel, AD 17, 77 Fi 5, détail.

courts montants concaves. Un motif qu'il met également en œuvre pour les portes latérales et dont Alexandre Gady a montré qu'il dérivait de Lemercier, précisément à l'église de l'Oratoire. Mais Gabriel privilégie désormais une élévation beaucoup plus stricte que celle qu'il avait dessinée pour l'église parisienne. Ionique et corinthien disparaissent pour l'austère superposition toscan dorique ; les statues, sculptures et chutes d'ornements sont remplacées par des tables rectangulaires nues entre les colonnes et au-dessus des portes latérales, ou par des volutes monumentales sur les ailerons. Il veut des « décorations extérieures simples avec plinthes seulement ». Le décor sculpté ne subsiste qu'au centre du tympan, « où seront sculptées les armes du Roy avec attributs », et

PHOTO RICHARD LEVESQUE

Niveau supérieur du clocher ouest. Dessin de Gabriel, AD 17, 77 Fi 4, détail.

à la clef du portail. À la fenêtre haute, les « deux testes de chérubins groupés », qu'il reprendra sur les transepts, semblent une nouvelle interprétation de son dessin parisien, où elles étaient séparées et meublaient les montants concaves du couronnement.

Classicisme, tradition… et architecture civile

Les plans étant différents, la façade rochelaise ne pouvait pas être une réplique de celle qu'il prévoyait pour l'Oratoire, une église plus étroite à nef unique et chapelles. Pour l'agrandir aux dimensions d'un édifice auquel il adjoint des bas-côtés, il flanque sa composition de puis-

>> Une mystérieuse frise…

PHOTO RICHARD LEVESQUE

Tour gauche, façade sur la rue Chaudrier, détail.

Au-dessus du soubassement se développe une longue frise énigmatique, aux signes le plus souvent à peine visibles et parfois disposés tête-bêche. Inscription disparate en suspens… ?

sants massifs latéraux quadrangulaires qui ne font office aujourd'hui que de façade pour les chapelles. Mais la construction est inachevée. On devine l'élévation prévue par Gabriel sur sa coupe longitudinale, où apparaît le dernier niveau d'un clocher avec sa baie en plein cintre ; on en garde aussi le descriptif par son « Devis des ouvrages… » : « deux tours […] décorées aux trois encoignures à pan sur la place et sur les rues de pilastres d'ordre Toscan dans le bas […] et au-dessus […] de pareils pilastres d'ordre dorique […], un troisième étage s'élèvera au-dessus du comble de l'Eglise, orné aussy de pilastres aux angles ». C'est la médaille commémorative en argent distribuée aux notables de la ville à l'issue de la cérémonie de pose de la première pierre, le 18 juin 1742, qui nous livre la seule vue intégrale contemporaine. Au verso, et entourées par le psaume 126, sont citées les personnalités clefs, le roi et le cardinal de Fleury, puis l'évêque Roch de Menou, le gouverneur de Matignon et l'intendant Barentin. Surmontée par une nouvelle maxime qui affirme la volonté de reconquête religieuse de la ville, la façade occupe l'essentiel du recto. En dépit de ses dimensions minuscules, cette élévation est tellement détaillée et conforme aux descriptions du « Devis des ouvrages… », que son auteur n'a pas pu la réaliser sans un recours au dessin disparu de Gabriel, connu par une copie de 1844 pour l'évêque Clément Villecourt.

PHOTO RICHARD LEVESQUE

« Vu par nous Evêque de La Rochelle. A La Rochelle, le 1er mai 1844. + Clément » et « Plan de la façade sur la place d'Armes, reproduite d'après les dessins de l'architecte Gabriel […] La Rochelle le 10 octobre 1872 E. Massiou ». AD 17, 77 Fi 6. Seule différence par rapport à la médaille, le tracé en plein cintre des fenêtres des étages des tours, conforme à la coupe de Gabriel.

>> La médaille commémorative

Sur la face : RELIGIONI AC URBI (À la religion et à la ville). TEMPLUM RUPPEL[ENSE] SUB INVOC[ATIONE] (Église de La Rochelle sous l'invocation de). S[ANCTI] LUDOV[ICI] INCHOATUM (Saint-Louis commencée). AN[NO] D[OMINI] MDCCXLII (l'année de Notre Seigneur 1742).

Au verso : NISI DOM[INUS] ÆDIFIC[AVIT] DOMUM, IN VANUM LABORAVERUNT QUI ÆDIFIC[ANT] EAM (Si le Seigneur ne bâtit la maison, ceux qui l'édifient travaillent en vain). LUD[OVICO] XV (Louis XV). REG[ENTE] ET LARGIENTE (régnant et bienfaiteur). A.H. DE FLEURY REG[IS] ADMINIS[TRATORE] (André-Hercule de Fleury ministre du roi). OPTIMI PRINCIPIS MUNIFICENTIAM PROMOVENTE (secondant la munificence de ce grand prince). AUGUSTINO ROCHO DE MENOU SEDENTE (Auguste Roch de Menou siégeant). I.B. DE MATIGNON URB[IS] ET PRO[VINCIÆ] MODERANTE (Jean-Baptiste de Matignon gouverneur de la ville et de la province). CAR[OLO] AM[ABILE] BARENTIN (Charles-Amable Barentin). REI ÆRAR[II] POLIT[ICI] ET JUD[ICIARII] PRÆFECTO (Intendant des affaires politiques et judiciaires). NEC NON ÆD[IUM] IMPETR[ATARUM] PROCURANTE (mais aussi chargé de la construction).

Munich, Staatliche Münzsammlung, Pos. Nr. 4/162 V 2. Médaille en argent ; diamètre 52 mm ; poids 77,07 g. Première mention de la médaille dans *Catalogue des médailles existant dans la Monnaie Royale des médailles*, Paris, 1817, « Règne de Louis XV », p. 17, notice 165 (Bibliothèque nationale, cabinet des médailles, série royale, Louis XV, n° 2343).

Mes remerciements à Pierrette Brémand et Robert Favreau pour leur aide précieuse.

PHOTOS NICOLAI KÄSTNER

PHOTO RICHARD LEVESQUE

Versailles, église Notre-Dame, façade ouest : projet de Jules Hardouin-Mansart exécuté par Maurice II Gabriel.

PHOTO RICHARD LEVESQUE

Nancy, cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, façade à trois niveaux par Jules Hardouin-Mansart, sur le modèle début XVIIe de Salomon de Brosse à l'église Saint-Gervais.

Les massifs latéraux actuels s'élevaient pour servir de clochers, une solution adoptée dans ces années par les architectes de renom confrontés au problème de l'adaptation de la façade « romaine » à une large construction[6]. Mais la proposition de Gabriel est singulière, au moins sur trois points :

- d'abord par la largeur importante des travées latérales (bien moindre sur les autres cathédrales), donc de leur console à volute. Ce schéma a un précédent, la façade de l'église Notre-Dame de Versailles, dressée en 1686 par Maurice II Gabriel, son petit cousin, sur un projet de Jules Hardouin-Mansart… son petit cousin par alliance. On sait les liens étroits entre ces deux dynasties d'architectes, qui se rencontrent, discutent, coopèrent et se succèdent au sein d'agences royales aux collaborateurs multiples. Comme à Montauban, Nancy ou Saint-Louis de Versailles de Jacques Hardouin-Mansart, petit-fils de Jules, l'élévation rochelaise est le fruit de ce que J.-M. Pérouse de Montclos définit comme « la firme Mansart-Gabriel » ;
- ces collaborations éventuelles ne débouchent pourtant pas sur des répliques. Jacques V est le seul à proposer des clochers à trois niveaux d'égale hauteur, dont le « troisième étage […] montera aussy haut que la pointe du comble de l'église ». Sous un couvert classicisant, il propose une élévation aux allures médiévales, comme le sont le plan de l'édifice, le volume indépendant de la chapelle de la Vierge, ou les pots à feu très élancés : un motif issu à nouveau de Lemercier, qu'Alexandre Gady qualifie « de pinacles modernes », et que Gabriel utilisait déjà pour son projet de l'Oratoire et à la chapelle Saint-Charles d'Orléans ;
- la façade de La Rochelle se singularise enfin par son plan. Les clochers ne sont pas alignés sur les travées contigües, mais sur l'avancée du portique central. Ils participent donc à une élévation à trois avant-corps beaucoup plus ordinaire dans l'architecture civile que sur une cathédrale classique : à Montauban et Nancy les clochers sont dans le même plan, à Saint-Louis de Versailles ils sont en retrait et semblent glisser derrière la façade « romaine ». Les réminiscences semblent les mêmes sur les façades des croisillons du transept rochelais. Leur élévation double à pilastres géminés, fronton triangulaire interrompu et puissantes chaînes d'angle à bossages évoquent moins une façade d'église qu'une de ses travées d'axe pour le château de la Muette, l'évêché de Blois ou l'hôtel de Lorge.

En adoptant ces clochers à pilastres d'angle et leur « entablement […] à même hauteur que celuy de l'avant-corps du portail », Gabriel privilégie le quadrillage rigoureux de sa composition ; d'autant plus qu'il refuse les ressauts d'entablement superposés de Versailles et Nancy, qui accentuent les verticales au centre de la façade. Il en renforce aussi l'austérité en utilisant à nouveau les ordres toscan et dorique, qu'il demande même de simplifier en ne sculptant ni « triglifes ny mutulles à leur entablement ». On est bien loin du dessin de l'Oratoire. Pilastres et colonnes sur dosseret, tables nues et moulurations très débordantes animent de manière abstraite cette élévation aux dépens d'une sculpture beaucoup plus présente ailleurs. Une sévérité qui s'étend à l'intérieur, le seul décor étant réservé aux clefs d'arc à volutes feuillagées. Seule exception, la chapelle de la Vierge aux pilastres ioniques surmontés d'agrafes rocailles. Ce dépouillement extrême, atypique

6. Voir bibliographie C.

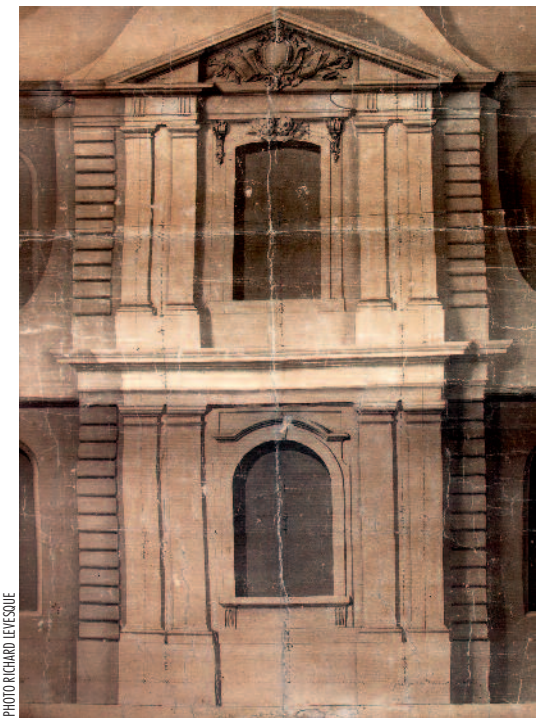

PHOTO RICHARD LEVESQUE

Cathédrale de La Rochelle, élévation du transept oriental. Dessin de Gabriel, AD 17, 77 Fi 5.

PHOTO RICHARD LEVESQUE

Versailles, cathédrale Saint-Louis, façade ouest par Jacques Hardouin-Mansart.

PHOTO RICHARD LEVESQUE

Superposition des ordres toscan et dorique sur la travée d'axe de la cathédrale de La Rochelle : « sans aucuns ornements qui en augmenteraient la dépense ».

pour l'époque, trouve peut-être son origine dans le souhait du cardinal de Fleury d'une cathédrale « sans aucuns ornements qui en augmenteraient la dépense ». Mais Gabriel a sans doute été conforté par Jacques Lemercier qui, un siècle auparavant, excluait en grande partie la sculpture décorative pour mettre en valeur une stéréotomie d'exceptionnelle qualité qui caractérise aussi la cathédrale rochelaise.

Dans les pas de Jacques V Gabriel

L'histoire de la cathédrale de La Rochelle est longue et tourmentée. En 1750, huit ans après le début des travaux, le chantier s'interrompt pour presque vingt-cinq ans alors que l'ensemble ne se dresse qu'au niveau du rez-de-chaussée. Après une reprise en 1774, il s'arrête à nouveau dix ans plus tard pour la bénédiction d'une première église avec façade, mais sans chevet. Il faudra attendre l'ultime campagne initiée au milieu du XIXe siècle pour voir l'achèvement de l'édifice, en 1862, avec la construction de l'abside et de la chapelle de la Vierge. Ce chantier aux arrêts et reprises multiples sur plus d'un siècle, aux changements incessants de commanditaires et de maîtres d'œuvre, aurait dû aboutir à une réalisation composite ; elle est pourtant d'une surprenante homogénéité. En décembre 1741 Jacques V Gabriel, après avoir indiqué lors de l'envoi des plans qu'il avait livré « tous les desseins […] avec les mesures cotées […] jusqu'aux plus petites », signalait de manière prémonitoire à l'intendant Charles Barentin que son travail était conçu « de manière que l'exécution s'en puisse continuer, quand bien même je viendrais à manquer ». L'histoire va malheureusement lui donner raison. Il meurt à Fontainebleau le 23 avril 1742, un mois après l'envoi de ses plans et de son devis. Mais Ange-Jacques Gabriel, âgé alors de quarante-quatre ans

PHOTO RICHARD LEVESQUE

« Profil de toute la longueur de l'église cathédralle à construire dans la ville de La Rochelle depuis le dehors du grand portail... jusques au dehors de la chapelle de la Vierge derrière le chevet... ». AD 17, 77 Fi 4, détail de l'ordre ionique de la chapelle de la Vierge.

L'entablement dorique de la nef de La Rochelle porte l'arc doubleau par l'intermédiaire d'un socle à ressauts formant attique, à la manière de Jacques Lemercier à l'Oratoire. Dessin de Gabriel, AD 17, 77 FI 4, détail.

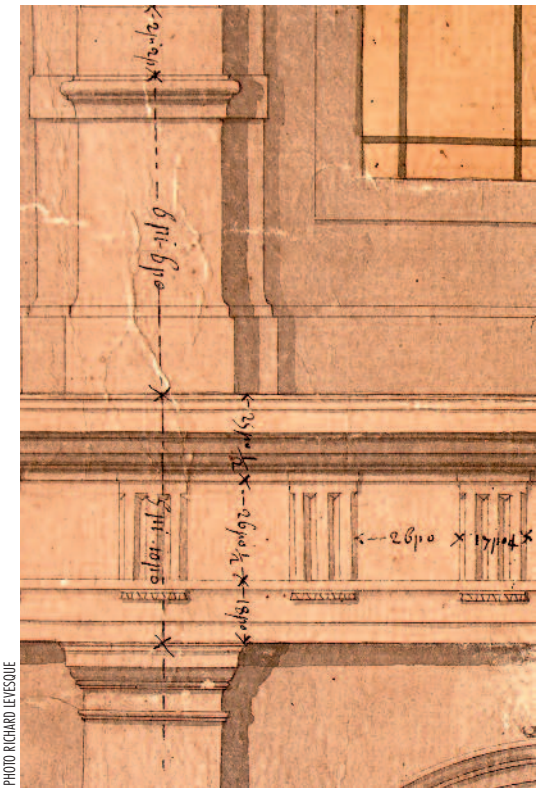

PHOTO RICHARD LEVESQUE

PHOTO RICHARD LEVESQUE

et qui avait très probablement collaboré à l'étude, reprend aussitôt le flambeau, « trop jaloux des ouvrages qui sont sortis de la main de [son] père pour n'être point flatté de les suivre […] conformément au plan et sans s'en écarter en rien ». Et au milieu du XIXe siècle, lorsqu'on demande à l'architecte diocésain Antoine Brossard de proposer des plans d'achèvement de la cathédrale… il ne dresse en fait que des copies des dessins de Gabriel, avec très peu de variantes et qui seront fidèlement exécutées.

La cathédrale Saint-Louis de La Rochelle doit donc être considérée comme une œuvre de Jacques V Gabriel. Il y fait la part belle aux emprunts à Jacques Lemercier, qu'il intègre à des formules issues de « l'entreprise Mansart-Gabriel » et réinterprète en des variations personnelles. Une seule chose manque aujourd'hui pour achever sa réalisation : les deux tours de façade, ajournées dès le XVIIIe siècle faute de moyens. Antoine Brossard s'apprêtait enfin à les édifier en 1844, mais il en reculera lui aussi l'exécution pour les mêmes raisons financières, comme son successeur Ernest Massiou trente ans plus tard. On saisit d'autant mieux l'importance de la médaille commémorative de 1742, qui reste aujourd'hui une archive incomparable pour imaginer cette élévation aux deux hautes tours dressées vers le ciel que Jacques V Gabriel rêvait comme un « monument à perpétuité […] qui regarde la gloire de Dieu et l'honneur du siècle ». ■

Bibliographie

A - *Notice historique sur la cathédrale de La Rochelle*, La Rochelle, 1862 ; Moisy, Pierre, « Deux cathédrales françaises : La Rochelle et Versailles », dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1952, p. 89-102 ; Maille, Dominique et Riou, Yves-Jean, *La cathédrale de La Rochelle*, Poitiers, 1985 (étude essentielle et exhaustive, des origines aux derniers travaux du XIXe siècle) ; Gallet, Michel et Bottineau, Yves (dir.), *Les Gabriel*, Paris, 1982 ; Rousteau-Chambon, Hélène, (dir.), *Jacques V Gabriel et les architectes de la façade Atlantique*, Paris, 2004.

B - Gady, Alexandre, *Jacques Lemercier, architecte et ingénieur du Roi*, Paris, 2005 ; « De l'église au temple de l'Oratoire », dans Braunstein, Philippe (dir.), *L'Oratoire du Louvre et les protestants parisiens*, Genève, 2011, p. 29-53.

C - Chédeau, Catherine, « La façade d'église en France entre Renaissance et Réformes (XVIe-XVIIe siècles) », dans Chatenet, Monique, et Mignot, Claude, *L'architecture religieuse européenne au temps des Réformes*, Picard, 2009 ; Pérouse de Montclos, Jean-Marie, *Ange-Jacques Gabriel, l'héritier d'une dynastie d'architectes*, Paris, 2012.

PHOTO RICHARD LEVESQUE

La Rochelle, la façade actuelle de la cathédrale et une restitution 3D du projet de Jacques V, par Richard Levesque.